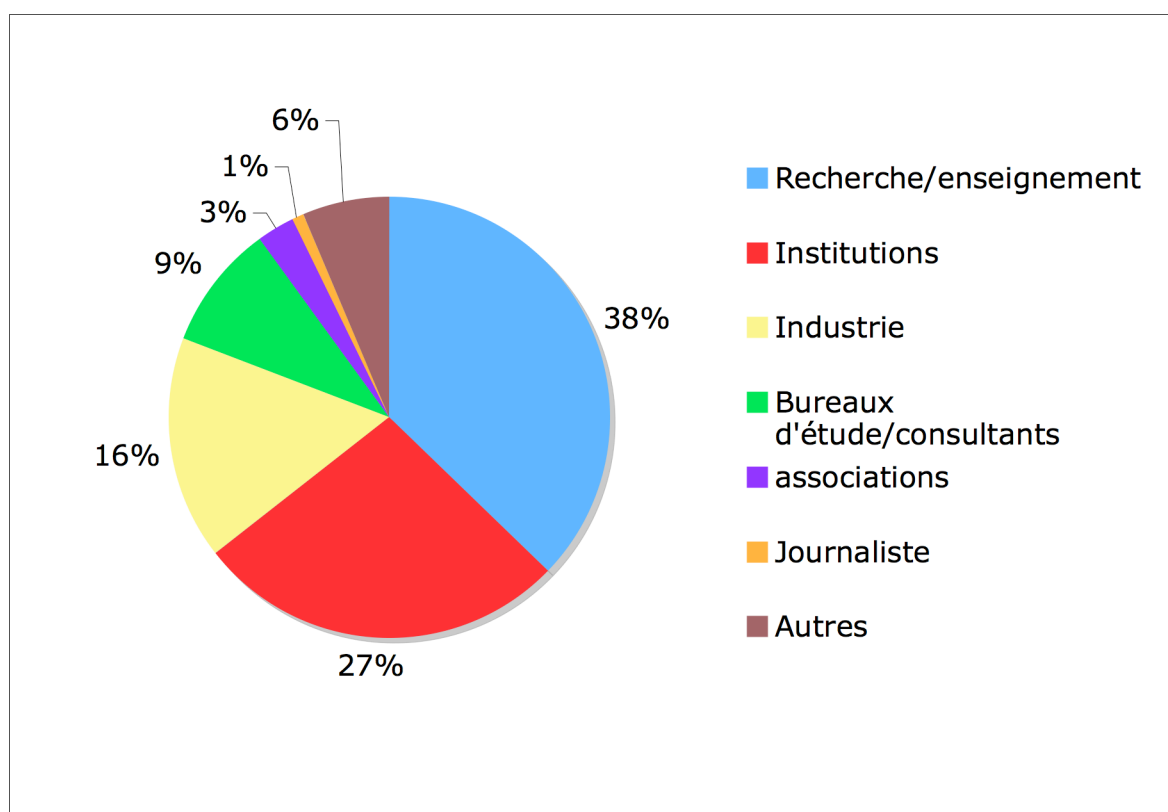


# Compte rendu de l'assemblée générale constitutive de la Société Française de Santé et Environnement du 3 octobre 2008

## Introduction : Séverine Kirchner

Mesdames, Messieurs, je suis très honorée de représenter l'ensemble des membres fondateurs de la future Société Française de Santé et Environnement. Nous sommes aujourd'hui près de 110 personnes rassemblées pour fonder cette nouvelle association, en réalité bien plus puisque de nombreuses personnes qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui nous ont fait part de leur intérêt. C'est là la preuve d'un grand enthousiasme pour la création d'une telle société.

Nous avons cherché à voir qui vous étiez, car l'un des principes fondateurs d'une société qui s'intéresse à la fois à la santé et à l'environnement est qu'elle se concentre sur les interactions de l'une avec l'autre : il est donc fondamental de réunir des personnes venant d'horizons très divers.



Cette diversité recherchée est bien représentée dans notre assemblée et nous nous en félicitons. Enseignants chercheurs, mais aussi institutionnels (personnes venant des Ministères et des Agences), qui contribuent largement à la recherche dans le domaine de la santé et environnement se sont largement mobilisés, ainsi que les industriels. Se sont également manifestés les consultants et bureaux d'étude, les journalistes, les associations et d'autres.

Enfin la Santé environnementale est relativement paritaire : 48 % de femmes assistent à notre réunion.

La diversité attendue est donc bien au rendez-vous, ce qui est indispensable pour avoir accès aux différentes disciplines qui sont impliquées.

La demi-journée commencera par une présentation par le Pr Jean-Claude Ameisen sur le thème des enjeux éthiques de la relation entre santé et environnement. Puis Pierre-André Cabanes exposera la gestation de ce projet. Chaque membre fondateur apportera son éclairage sur ce point.

Nous procéderons ensuite à l'élection du Conseil d'Administration : chaque candidat dispose de deux minutes pour se présenter puis nous procéderons au vote. Les élus au CA seront invités à se réunir pour déterminer la date de leur première réunion. Ce premier CA devra notamment élire le bureau : Président, vice-président, délégué général, trésorier et secrétaire.

Nous clôturerons la journée par un pot de l'amitié.

## **Francelyne Marano**

On ne présente pas Jean-Claude Ameisen, vous le connaissez tous. Il est professeur à l'Université Denis Diderot, à Bichat, Président du Comité d'éthique de l'Inserm, et à ce titre nous avons pensé qu'il était la personne qui convenait le mieux pour introduire l'après-midi et la thématique de la relation entre l'homme et son environnement : de quelle manière l'environnement peut interférer avec la santé de l'homme, mais aussi comment l'homme peut dégrader progressivement cet environnement jusqu'à produire des effets à ce point négatifs.

Je vais donc lui laisser la parole et nous pourrons ensuite discuter des concepts qu'il va introduire.

## **Intervention de Jean-Claude Ameisen**

### **Présentation de la SFSE par Pierre-André Cabanes**

Institutionnalisée par la création d'une agence nationale (l'AFSSE devenue AFSSET) en 2001, la Santé Environnementale est aujourd'hui un champ d'expertise reconnu pour lequel des formations universitaires initiales existent. De nombreuses autres agences ou institutions (AFSSA, InVS, INERIS, CSTB, INRS, INRS et d'autres encore), contribuent à des degrés divers à ce champ d'expertise, tandis que les équipes de recherche dans ces domaines voient leur nombre s'accroître petit à petit.

Cette thématique bicéphale rassemble en effet, de par sa définition même, des personnes de formations très diverses, exerçant des métiers différents mais complémentaires. Il existe pour chaque domaine scientifique des lieux d'échange et de confrontation des expériences, chacun d'entre nous participant peut-être déjà aux activités d'une société scientifique liée à sa formation ou à son métier. Une telle organisation manque cruellement pour le domaine de la santé environnementale.

Il est fondamental, pour mieux comprendre et communiquer sur les enjeux scientifiques et sociétaux qui touchent au vaste domaine de la rencontre entre l'environnement et la santé, de travailler en réseau et de constituer une interdisciplinarité entre nos diverses compétences professionnelles et nos sensibilités parfois contrastées.

Les sociétés savantes ISEA (International Society for Exposure analysis) et ISEE (International Society for Environmental Exposure) l'ont bien compris, puisqu'elles organisent régulièrement des congrès conjoints. On pourrait également citer l'exemple de la revue

*Extrapol* qui rassemble des analyses d'articles, chacun de ces articles étant analysé à la fois par un métrologiste et par un épidémiologiste.

Ce constat nous a amenés à créer la Société Française de Santé et Environnement. Il fallait initier d'une façon ou d'une autre cette entreprise ; les expressions de soutien qui n'ont pas manqué et l'assistance nombreuse à cette Assemblée Générale nous paraissent justifier pleinement l'initiative. Mais tout reste à construire aujourd'hui pour répondre à cette demande collective.

Sans entrer dans le détail de ce que pourraient être ses activités, rappelons que la SFSE est une société savante et que ses objectifs, tels que définis par les statuts, sont de « promouvoir la recherche, de développer l'activité sanitaire et la prévention, et d'assurer la diffusion des connaissances scientifiques dans le domaine concernant les interactions entre l'environnement et la santé de l'homme. La facilitation de débats publics, la prise de positions lors de ces débats et l'appui scientifique aux décisions de politique publique dans ce domaine font également partie des objectifs de la SFSE ».

En ce qui concerne la recherche, il pourra s'agir de :

- l'organisation d'ateliers permettant l'échange d'expertises notamment sur des sujets non traités par les agences et instituts,
- le soutien aux jeunes chercheurs (prix, financements post-doc, etc. ),
- l'organisation au quotidien du partage de la veille scientifique,
- la mise en place d'un forum d'échange avec les industriels pour les engager davantage dans une coopération avec le monde de la recherche.
- voire la participation à la mise en place d'une procédure d'appels d'offres, sur des programmes de recherche thématiques coopératifs à l'échelle régionale ou nationale, engageant la collaboration de plusieurs laboratoires de recherche publics ou privés,

Il découle de cette activité de recherche une politique de communication scientifique, pouvant se traduire par l'organisation, selon une périodicité à définir, d'un congrès national portant l'intitulé de la société et par la publication des travaux des différentes sections de la société et des actes du congrès sus-cité dans la revue *Environnement Risques et Santé*, revue officielle de la SFSE.

Ce partage d'expérience sera également élargi à l'échelle internationale par le biais de rapprochements avec d'autres sociétés savantes ou équipes scientifiques œuvrant sur des thématiques communes.

L'information du public sera par ailleurs au centre des activités de la Société. Ce public est en effet très souvent dérouté face à un traitement le plus souvent « sensationnel » de l'information. La SFSE devra développer une stratégie de communication et des outils d'information et de sensibilisation du grand public et des parties prenantes sur ces sujets qui les préoccupent.

La contribution à l'enseignement et à la formation au niveau universitaire, interdisciplinaire, à l'échelle nationale, en partenariat avec le ou les diplômes universitaires déjà existants sera un des objectifs majeurs de la Société.

Enfin la SFSE s'attachera à établir une harmonisation des relations entre les parties prenantes par l'organisation de débats d'opinions ou de conférences citoyennes. Ceci n'exclura pas la possibilité de prise de position dans des débats publics et d'aide à la définition de politiques publiques dans le domaine de l'environnement et de la santé. On peut également en rapprocher la question épineuse de la qualification de l'expertise, la SFSE pouvant réfléchir à un processus d'accréditation d'experts.

L'association recherchera une diversité de sources de financements afin d'assurer l'indépendance de ses prises de position. Il pourra s'agir de cotisations, de subventions d'organismes publics ou privés (pour les industriels diverses branches seront sollicitées), ou de recettes liées aux activités de la Société (congrès, séminaires, formations).

En résumé, six principes pourraient qualifier les règles de fonctionnement de cette société :

- rigueur scientifique,
- partage des informations,
- anticipation et alerte des pouvoirs publics sur des risques émergents,
- transparence, aussi bien dans les modes de financement que dans les actions entreprises, l'assemblée générale restant souveraine sur les choix proposés par le CA,
- mise en réseaux d'acteurs pluridisciplinaires sur les thématiques de santé environnementale
- ouverture aux autres sociétés savantes dont les activités s'exercent dans ce domaine, qu'elles soient françaises ou internationales

Mais avant toute chose, le premier objectif que doit se fixer l'association est d'élire un Conseil d'Administration. C'est l'objet de cette assemblée générale constitutive du 3 octobre 2008. Le CA aura pour mission d'établir le règlement intérieur de la société, de déterminer les modes de travail et notamment le fonctionnement en sections. Il apparaît en effet indispensable de créer diverses sections, correspondant aux disciplines constitutives du domaine Santé et Environnement, chacune ayant des objectifs approuvés en assemblée générale. Il aura aussi la charge d'organiser le financement indispensable au maintien de la société.

Les candidats au CA vont maintenant pouvoir se présenter. Au préalable, le Conseil d'Administration ici présent propose à l'Assemblée Générale une modification des statuts déclarés à la Préfecture : après discussions avec un grand nombre d'entre vous, nous nous sommes aperçus que 10 personnes au CA était un nombre insuffisant pour une telle société. Nous proposons donc au vote aujourd'hui de porter ce nombre à 12.

**La modification des statuts est adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions : le nombre de membres du CA est désormais de 12 personnes.**

## **Présentation des candidats au CA**

### **Déroulement des opérations de vote**

Chaque bulletin comporte 12 noms au maximum, sans rature ni annotation.

91 suffrages ont été exprimés, 1 bulletin est nul.

Les candidats ont remporté le nombre de voix suivant :

Séverine KIRCHNER	77
Pierre-André CABANES	76
Francelyne MARANO	76
Denis BARD	67
Alain GRIMFELD	64
Philippe HUBERT	45
Georges SALINES	43
Pascal EMPEREUR-BISSONNET	39
Joseph KLEINPETER	39

Sandrine SEGOVIA-KUENY	39
André AURENGO	33
Jean LESNE	33
G�rard LASFARGUES	30
Anne MAITRE	29
Philippe SAIAG	25
Michel AUBIER	24
Michel THIBAUDON	23
Martine SOUQUES	21
Denis-Andr� CHARPIN	20
Denis ZMIROU	20
Luc FOULQUIER	18
Ren� HABERT	18
Vincent LEROUX	17
R�my MAXIMILIEN	16
Arnaud BESNARD	14
Sylvie CHEVILLARD	14
Virginie HALLEY DES FONTAINES	14
Jean-Louis ROUBATY	14
Patrick BROCHARD	12
Jean-Marie HAGUENOER	12
Catherine CECCHI	8
Bruno HOUSSET	7
Claude LAMBRE	7
Eric GAFFET	6
Jean-Pierre AUZET	4
Jacques SURBECK	3
Herv� PETARD	2

Le Conseil d'Administration est donc compos  des personnes suivantes, par ordre alphab tique :

- Andr  Aurengo
- Denis Bard
- Pierre-Andr  Cabanes
- Pascal Empereur-Bissonnet
- Alain Grimfeld
- Philippe Hubert

- Séverine Kirchner
- Joseph Kleinpeter
- Jean Lesne
- Francelyne Marano
- Georges Salines
- Sandrine Ségovia-Kueny

Le premier Conseil d'Administration de la SFSE se réunira le 12 novembre 2008 et élira son Bureau.